

Simplification :

# la carte nationale d'identité à portée de clic

## 3 finalités

Gain de temps et d'efficacité en mairie  
et en Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT)  
des préfectures de Belfort et Metz

Réelle simplification pour les usagers

Réduction des risques de fraude et d'usurpation d'identité

### Aujourd'hui

#### Le maire



organise la permanence de ce service public pour ses administrés

### À partir du 28 mars 2017

#### Le maire

qui accueille un dispositif de recueil « Passeport »,  
accueille un dispositif de recueil « CNI » financé par l'État  
(24 pour la Marne)



À noter : un dispositif de recueil mobile pourra être mis à la disposition des communes qui le souhaitent

qui n'a pas de dispositif  
de recueil :

- s'il est volontaire pour accompagner les usagers pour la pré-demande en ligne, peut installer un « Espace numérique » (simple ordinateur, scanner, imprimante et accès internet) en mairie, finançable par la DETR



- peut continuer à accompagner l'utilisateur dans la constitution de son dossier papier

## 3 finalités

Gain de temps et d'efficacité en mairie  
et en Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT)  
des préfectures de Belfort et Metz

Réelle simplification pour les usagers

Réduction des risques de fraude et d'usurpation d'identité

### Aujourd'hui

#### L'utilisateur



se présente au guichet de la mairie de son domicile pour y retirer un formulaire de demande de carte d'identité, remplit le formulaire, rassemble l'ensemble des pièces justificatives demandées et retourne à la mairie de son domicile déposer son dossier et réaliser la prise d'empreintes

### À partir du 28 mars 2017

#### L'utilisateur

